



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 6 Février). Les craintes, qu'on avoit de perdre Sultan Suleiman, fils aîné du Grand-Seigneur, ne se sont que trop réalisées : ce jeune prince est mort le 19 du mois dernier, extrêmement regretté, parce qu'ayant déjà des connoissances acquises peu ordinaires à son âge il donnoit de fort belles espérances. Cette perte ne pourra qu'ajouter encore à l'état de tristesse & de langueur, où Sa Hauteffe paroît plongée depuis quelque tems. En effet, soit que l'on considère la douleur domestique, qui doit l'affecter, soit qu'on jette les yeux sur l'instabilité de l'administration sous son regne, ce Prince a tout lieu de se livrer au chagrin. Il vient encore d'arriver du changement dans le ministere; & le grand-vizir a été démis. C'est à son incapacité qu'on attribue sa retraite, qui néanmoins n'est pas une disgrâce provoquée par quelque crime ou malversation, puisque le scellé n'a point été mis sur ses papiers, & que ses biens n'ont pas été confisqués : sa personne seulement a été transférée sous garde à la maison de campagne d'une des Sultanes, jusqu'à ce qu'il soit nommé au gouvernement de quelque

I. Part.

L I